



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 juillet 2016
19 heures 00

RS/MG

N° 002037

Recherche et développement de partenariats - Demande de subvention pour le projet de réaménagement du plan d'eau intercommunal du Pays d'Apt, Tranche 1 : Réhabilitation des tennis et création d'un club house au titre du dispositif CRET Luberon Conseil Région PACA.

Affiché le :

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 12 juillet 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 6 juillet 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

La Ville d'Apt souhaite, dans le cadre du réaménagement du plan d'eau intercommunal du Pays d'Apt, réhabiliter les cours de Tennis et créer un club house.

Ce projet, porté en lien avec l'association Tennis club Apt-Luberon, fait suite à plusieurs constats :

- Terrains en très mauvais états et ne répondant plus aux normes en vigueur.
- Equipements vétustes.
- Développement de l'activité Tennis qui ne peut s'accroître actuellement alors qu'un potentiel existe.

Ce projet a pour objectif d'offrir à la population du Pays d'Apt une structure de qualité autour du Tennis :

- deux courts de tennis en gazon synthétique,
- deux courts de tennis en dur (résine synthétique),
- un club house,
- des panneaux solaires réduisant les coûts de fonctionnement pour les courts nocturnes.

Cet équipement permettra de développer la pratique du tennis auprès de la population mais également de développer des actions de sensibilisation via un encadrement de qualité de l'association Tennis Club Apt-Luberon.

Cet équipement pourra également accueillir des compétitions et des évènements sportifs qui contribueront au rayonnement du territoire.

Dans le cadre du dispositif CRET Luberon (Contrat Régional d'Equilibre Territorial), Le Conseil Régional soutient ce type d'opération et plus particulièrement sur l'axe :

Renforcer les solidarités et la sociabilité au sein des Territoires : Développement de liens sociaux par l'amélioration de l'offre culturelle, le développement d'activités artisanales et de service, par la création d'espaces multifonctionnels, par l'accompagnement d'une approche intégrée et durable des évènements sportifs.

A ce titre, Madame le maire propose de solliciter le Conseil Régional pour le financement de ce projet à hauteur de 50 000 €

Madame le Maire propose également de solliciter d'autres institutions ou organisme pour financer de ce projet.

Le coût prévisionnel total du projet est évalué à **383 052 €TTC**

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve le projet d'aménagement du jardin public d'Apt,

Sollicite, auprès du Conseil Régional PACA, un financement à hauteur de 50 000€ dans le cadre du dispositif CRET Luberon,

Sollicite, auprès d'autres institutions ou organismes, un financement complémentaire,

Prend acte que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI